

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 30 septembre 2021 à 19 heures 00

Salle Sainte Barbe - SELESTAT

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 19 août 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

Nombre de membres titulaires en exercice : 50

Sont présents : 31 membres (+ 8 pouvoirs d'absents excusés)

a) 25 membres titulaires (+ 8 pouvoirs d'absents excusés)

Luc ADONETH - Charles ANDREA - Patrick BARBIER (*pouvoir de Claude SCHALLER*) - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Philippe DESAINTEQUENTIN - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Thomas GOETTEL-MANN - Noëllie HESTIN - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Mathieu LAUFFENBURGER - Christian MEMHELD - Alain MEYER (*pouvoirs de Serge JANUS et Bernard SCHMITT*) - Virginie MUHR (*pouvoir de Denis DIEGEL*) - Régine ORSATI - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERSDOERFFER (*pouvoirs de Catherine GREIGERT et Sébastien SCHWOERER*) - Nathalie ROUSSEL - Philippe SCHEIBLING - Olivier SOHLER - Jean-Michel VOEGELI - Yvette WALSPURGER (*pouvoirs d'Emmanuel ESCHRICH et de Lionel PFANN*) - Michel WIRA -

b) 6 délégués suppléants avec droit de vote

Christiane FORCHARD - Yves HOLTZMANN - Olivier MORIS - Fabienne OBERLE - Clément ROHMER - Anne-Lise ULRICH

Sont absents excusés (17) : (8 ont donné pouvoir à 5 membres présents)

Patrick DELSART - Denis DIGEL (*pouvoir donné à Virginie MUHR*) - Yves DUSSOURD - Emmanuel ESCHRICH (*pouvoir donné à Yvette WALSPURGER*) - Serge JANUS (*pouvoir donné à Alain MEYER*) - Catherine GREIGERT (*pouvoir donné à Frédéric PFLIEGERSDOEFFER*) - Pascal JEHL - Denise KEMPF - Christophe KNOBLOCH - Lionel PFANN (*pouvoir donné à Yvette WALSPURGER*) - Jean-Pierre PIELA - Claude RISCH - Claude SCHALLER (*pouvoir donné à Patrick BARBIER*) - Christian SCHLEIFER - Bernard SCHMITT (*pouvoir donné à Alain MEYER*) - Sébastien SCHWOERER (*pouvoir donné à Frédéric PFLIEGERSDOEFFER*) - Philippe WOTLING -

Sont absents (8) :

Claude ABEL - Patrick BUHL - Sébastien FOISSIER - Sylvie HIRTZ - Nadège HORNBECK - Alex JEHL - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH -

Assistent également à la séance :

Le président du conseil de développement territorial du PETR SELESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SELESTAT - ALSACE CENTRALE : Mathilde METZ et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du jeudi 30 septembre 2021 à 19 heures - Salle Sainte Barbe - SELESTAT

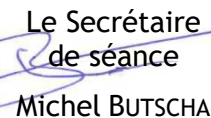
M. Patrick BARBIER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion. Il s'assure de la présence de chacun des 30 délégués présents avec lui, soit, au total 25 titulaires et 6 suppléants présents, avec 8 pouvoirs donnés par des membres titulaires absents à des membres présents.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SELESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte dix points qui ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance, et dont huit points font l'objet de délibérations :

	pages
1. Désignation du secrétaire de séance	3
2. Adoption du projet de plan climat-air-énergie territorial (PCAET)	4
3. Candidature du PETR à l'appel à projet de recherche (APR) "PACT2e : Planifier et Aménager, face au Changement climatique, la Transition des Territoires2"	7
4. Mobilité : information concernant le recrutement d'un ambassadeur de la mobilité (départ de M. KOULMANN) - CDD 6 mois	
5. Mobilité : information relative aux actions engagées : consultation vélo-station, commande géovélo	
6. Appel à candidature « Les investissements dans les PAT »	10
7. Projet alimentaire territorial : information relative à la quinzaine de l'alimentation durable en ALSACE CENTRALE	
8. Animation du réseau d'entreprises AC:TIONS	12
9. Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »	14
10. Modalités de télétravail des agents du PETR	15
11. Comptes épargne temps pour les agents du PETR	17

Le Président
du PETR

Patrick BARBIER

Le Secrétaire
de séance

Michel BUTSCHA

Séance du jeudi 30 septembre 2021 à 19 heures - Salle Sainte Barbe - SELESTAT

Délibération n° 2021-IV-05 : ANIMATION DU RESEAU D'ENTREPRISES AC:TIONS

Le territoire dispose d'un réseau riche et diversifié d'entreprises industrielles à l'échelle de l'ALSACE CENTRALE mais qui se connaît peu et a peu l'habitude d'échanger et de travailler ensemble.

Les collectivités et les entreprises partagent la conviction de l'existence d'un potentiel important et d'une volonté de collaborer en faveur de développement gagnant-gagnant entreprises – territoire.

Ainsi depuis 2017 sous l'impulsion de l'ADIRA, des collectivités locales et de la Région GRAND EST, un réseau d'entreprises s'est constitué à l'échelle de l'Alsace Centrale, piloté par l'ADIRA en lien avec la CCI Industrie. Patrick REMERINGER, directeur général de BÜRKERT à TRIEMBACH AU VAL est le chef de file de ce réseau.

Les objectifs de ce réseau

- Connaissance des compétences et expertises sur le territoire
- Création de valeurs communes
- Échanges de bonnes pratiques entre entreprises
- Partage de ressources : compétences, équipements, matériels, achats groupés...
- Promotion des métiers
- Favoriser la croissance des territoires par un renforcement du tissu industriel : mise en œuvre de projets communs remontant des besoins des entreprises et pouvant être traité localement.

Plusieurs rencontres ont eu lieu, des industries du secteur de PIEMONT et d'ERSTEIN ont progressivement rejoint le réseau. Ce projet a été inscrit et reconnu dans le cadre du dispositif « Territoires d'Industrie ». D'abord connu sous le nom *CONNEC'TEAMS*, il a récemment été baptisé *AC:TIONS (ALSACE CENTRALE – Territoires d'Industries, Organisations Novatrices et Solidaires)*.

Aujourd'hui, pour accroître l'impact de ce réseau, amplifier ces actions, il apparaît nécessaire de renforcer les moyens humains par le recrutement d'un animateur.trice.

A l'instar de l'expérience du réseau RESILIENT en ALSACE DU NORD, un portage public, dont le chef de file serait le PETR, est envisagé pour une durée expérimentale de 2 ans avec le soutien financier de l'État à hauteur de 80 000 €.

Étant donné l'étendue de ce réseau correspondant au bassin d'emploi du sud du Bas-Rhin, les territoires voisins de BRUCHE MOSSIG, du PIEMONT et du canton d'ERSTEIN ont été invités à rejoindre la réflexion et participer au financement de l'animation du réseau.

Budget prévisionnel pour 2 ans

DEPENSES		RECETTES	
frais salariaux	100 000	Territoires d'Industrie	80 000
frais de mission (<i>déplacements, hébergement, restauration</i>)	8 000		
frais de communication <i>site internet, évènements</i>	10 000	PETR / CCCE / Autres territoires	40 000
Petits matériels et équipements <i>ordinateur, téléphone, mobilier</i>	2 000		
TOTAL	120 000	TOTAL	120 000

Le restant à charge des territoires est de l'ordre de 20 000 € par an, soit, avec l'hypothèse d'une clé de répartition au vu du nombre de territoires, un montant de 5 000 € pour le PETR.

Séance du jeudi 30 septembre 2021 à 19 heures - Salle Sainte Barbe - SELESTAT

Délibération n° 2021-IV-05 : ANIMATION DU RESEAU D'ENTREPRISES *Ac:TIONS* (suite)

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Président,

À l'unanimité,

Valide le portage de l'ingénierie d'animation par le PETR pour le compte des partenaires, précisé dans le cadre d'une convention de partenariat ;

Complète en conséquence le tableau des effectifs pour y ajouter, au titre des agents non titulaires, un emploi non permanent (2 ans) d'animateur du réseau AC:TIONS de catégorie A filière technique ou administrative ;

Autorise le président à signer tout acte relatif à la mise en œuvre de cette démarche y compris, ceux relatifs aux financements extérieurs (État-Territoires d'Industrie et autres partenaires) ;

Inscrit les crédits nécessaires au budget du PETR au titre de l'exercice 2022, et dans l'hypothèse d'un recrutement avant la fin de l'année 2021, dans le cadre d'une décision modificative pour l'exercice 2021.

Affiché au siège du syndicat mixte le **20 octobre 2021**
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SELESTAT-ERSTEIN le **20 octobre 2021**
Pour ampliation,

pour extrait conforme,
Le Président

Patrick BARBIER